



Octobre 2019

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 9, numéro 8

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

La ferme Chamlab de Saint-Côme-Linière parmi les plus performantes du Québec



Photo (de gauche à droite) : Ghislain Gervais (Président, La Coop fédérée), Ariane Giguère et Alain Champagne (Ferme Chamlab) et Sébastien Léveillé (Chef de la direction, Sollio Agriculture).

Source: Sollio Agriculture

La ferme Chamlab de Saint-Côme-Linière, membre de La Coop St-Côme Linière, et son propriétaire Alain Champagne, se sont distingués lors du dernier gala Synchro Supérieur organisé par Sollio Agriculture. Cette reconnaissance permet de récompenser les fermes laitières les plus performantes du Québec et de l'est de l'Ontario. Parmi tous les producteurs laitiers clients de Sollio Agriculture, seulement 16 ont accédé au Club des 300 cette année. Le prestigieux gala s'est tenu le 19 octobre dernier au Centre Sheraton Montréal Hôtel et a rassemblé quelque 300 personnes. **Bravo à la Ferme Chamlab!**

Dans ce numéro

<i>Procès-verbal du 7 octobre 2019; Avis public assemblée publique de consultation;</i>	2-4
<i>Plan projet modification plan de zonage</i>	5
<i>Rappel: Taxes, ordures, compteurs d'eau, feuilles mortes ; Recyclage; Dates réunion conseil municipal</i>	6
<i>Vente garage municipal</i>	7
<i>Taxi collectif; Réduction des déchets</i>	8-9
<i>Centre Molé; Fermières; HLM; À vendre, à donner</i>	10
<i>Fosses septiques; FADOQ tournoi de whist; Comptoir d'Aubaines</i>	11
<i>Chambre de Commerce</i>	12-13
<i>Location salle Optimiste; Popote roulante; Encombrants ménagers</i>	14
<i>Aréna et casse-croûte</i>	15
<i>Architecture patrimoniale; Sécurité au volant</i>	16
<i>Société historique</i>	17
<i>Vaccination</i>	18
<i>Fondation Santé Bce-Etchemin</i>	19
<i>Marché de Noël</i>	20
<i>Festival de la Robe; Tandem</i>	21
<i>Développement économique</i>	22
<i>Club 4 Vents; Remerciements messe Western</i>	23
<i>Matériel médical; Stationnement interdit; Vie active!</i>	24

Déménagement hôtel de ville:

Prenez note que le bureau municipal sera déménagé au #1408, rue Principale dans la semaine du 18 novembre prochain. Le bureau municipal sera fermé le lundi, 18 novembre, et le mardi, 19 novembre, pour procéder au déménagement. **Nous vous accueillerons à notre nouvelle adresse, #1408, rue Principale, à partir du mercredi, 20 novembre 2019.** Nous nous excusons des incon vénients et vous remercions de votre compréhension.



L'hôtel de ville actuel, situé au #1375, 18e Rue, sera éventuellement démoli. Un avis sera publié sur notre page Facebook pour aviser la population de la date de démolition.



On recule l'heure... dans la nuit du 2 au 3 novembre.

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 7 octobre 2019.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

19-10-02 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2019 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

19-10-03 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de septembre 2019 soient acceptés selon les chèques M1900050, C1900625 à C1900684 et L1900272 à L1900309 pour un déboursé total de 500 772,54 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 333-2019

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et présente le projet de règlement 333-2019 modifiant le règlement 169 07 décrétant des règles de contrôle des dépenses.

Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on ajoute les articles suivants au règlement 169-07 :

SECTION 10 – L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Article 10.1

« Conformément à l'article 33 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (RLRQ, c. A-33.2.1), le conseil délègue au directeur général les fonctions, responsabilités et devoirs attribués par ladite loi au dirigeant d'un organisme municipal. Cependant, le directeur général doit faire rapport au conseil, dès que possible, de toute recommandation ou demande reçue de l'Autorité des marchés publics. »

SECTION 11 – AUTRES POUVOIRS

Article 11.1

« Le conseil délègue au directeur général et secrétaire-trésorier et, en son absence, à son adjoint, la fixation de la date, de l'heure et du lieu de toute assemblée publique de consultation qui doit être tenue à l'égard d'un projet de règlement adopté en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dont, sans s'y limiter, à l'égard d'une modification au plan d'urbanisme ou à l'un ou l'autre des règlements prévus à cette loi et assujettis à une telle consultation (dont notamment ceux auxquels réfère le premier alinéa de l'article 123 LAU), ou

d'une consultation devant être tenue à l'égard d'un établissement porcin et qui doit être fixée conformément à l'article 165.4.6 LAU. »

M. NICOLAS VEILLEUX, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL – ENTENTE CONDITIONS DE TRAVAIL

19-10-04 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte la nouvelle entente sur les conditions de travail de M. Nicolas Veilleux, en tant que directeur des travaux publics et inspecteur municipal, et que le maire, M. Yvon Paquet, et la directrice générale, Mme Maryane Bélanger, soient autorisés à signer tout document à cet effet.

ENGLOBE OFFRE DE SERVICE

19-10-05 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service d'Englobe, 2019-P153-0390, au coût de 39 750 \$ plus taxes, pour la construction de puits d'observation et évaluation des aires d'alimentation et de protection des puits d'eau potable tels que l'exige la loi.

WSP HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

19-10-06 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte les honoraires supplémentaires de la firme WSP CANADA, pour la surveillance de bureau, au coût de 8 000,00 \$. Les coûts supplémentaires sont en partie causés par le grand volume de dessins d'atelier à vérifier.

NOMINATION D'UN JOURNALIER / OPÉRATEUR PERMANENT M. RENÉ LARIVIÈRE

19-10-07 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on engage M. René Larivière, à titre de journalier / opérateur permanent, selon les conditions de la convention collective.

ENGAGEMENT M. STEEVE CHAMPAGNE

19-10-08 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on engage M. Steeve Champagne, à titre de journalier polyvalent, en remplacement temporaire d'un congé maladie, selon les conditions de la convention collective. Une période de probation est effective à compter du 30 septembre 2019 comme convenu dans la convention.

ACHAT CLÔTURES TERRAIN DE SOCCER

19-10-09 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que l'on accepte la soumission 2019-23, des Clôtures JNP Inc., au coût de 17 055,00 \$ plus taxes, pour l'achat de clôtures pour le nouveau terrain de soccer.

ACHAT DE LUMIÈRES TERRAIN SOCCER

19-10-10 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de 9347-3544 Québec Inc., au coût de 15 412,40 \$ plus taxes, pour l'achat de lumières DEL pour le nouveau terrain de soccer.

TRAVAUX VENTILATION ARÉNA

19-10-11 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte les travaux supplémentaires recommandés par la firme d'ingénieurs TST, au coût de 8 975,23 \$ plus taxes, pour la fourniture et le raccordement des contrôles pour la ventilation de l'enceinte de l'aréna.

OFFRE DE SERVICE – PANNEAU DOSAGE DE CHLORE

19-10-12 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte la soumission, en date du 30 septembre, au coût de 7 305,00 \$ plus taxes, pour la fourniture de deux panneaux de dosage de chlore pour l'usine d'eau potable.

PERFORMANCE DIESEL – PROLONGATION DÉLAI CONSTRUCTION

19-10-13 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on accepte de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2020, le délai de construction de Performance Diesel pour le lot 5 946 736 dans le Parc industriel.

VENTE DE TERRAIN – PARC INDUSTRIEL

19-10-14 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on vende un terrain, dans le Parc industriel, de 30,48 mètres de façade par 92,28 mètres de profondeur, à M. Luc Poulin, pour son entreprise Solution LP Inc., au coût 10 593,84 \$.

SIGNATAIRES – VENTE TERRAIN PARC INDUSTRIEL

19-10-15 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de

St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à la vente du terrain au Parc industriel à M. Luc Poulin.

GARDERIE CHIENS – 963, ROUTE PRÉSIDENT-KENNEDY

19-10-16 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte le projet de pension ou garderie pour chiens au 963, route du Président-Kennedy. Le comité d'urbanisme recommande l'acceptation au conseil.

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – M. DONALD PAQUET

19-10-17 Attendu qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite afin de demander d'aliéner une partie de son immeuble (9,90 ha) en faveur du propriétaire du lot contigu (lot 4 891 012 appartenant à M. Stéphane Paquet) qui lui, souhaite agrandir sa propriété en zone agricole;

Considérant que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

Considérant qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole ;

Proposé par : M. Gaétan Tremblay

Appuyé par : M. Alain Dumas

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Donald Paquet afin d'aliéner une partie de son immeuble (9,90 ha) en faveur du propriétaire du lot contigu (lot 4 891 012 appartenant à M. Stéphane Paquet) qui lui, souhaite agrandir sa propriété en zone agricole.

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA CPTAQ – M. ROGER VEILLEUX

19-10-18 Attendu qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite afin que le propriétaire M. Roger Veilleux puisse vendre ses terres (lot 4 890 291, 5 174 108, 5 174 109) tout en conservant sa résidence d'une superficie de 3 000 m² ;

Considérant que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

Considérant qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole ;

Proposé par : M. Gilles Pedneault

Appuyé par : M. Robby Poulin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Roger Veilleux afin que le propriétaire, M. Roger Veilleux, puisse vendre ses terres (lot 4 890 291, 5 174 108, 5 174 109) tout en conservant sa résidence d'une superficie de 3 000 m² ;

SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 3

19-10-19 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 100 000 \$, dans le cadre du Volet 3 du programme Soutien des actions de préparation aux sinistres et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante ;

CONFIRME que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 100 000 \$; pour un projet qui totalise un investissement global de 200 000 \$ en sécurité civile ;

AUTORISE Mme Maryane Bélanger à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements en annexes et engagements qu'il contient sont exacts et, ATTESTE avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018,

S'ENGAGE à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1er octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

19-10-20 Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement

et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC BEAUCE-SARTIGAN en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Mme Louise Paquet, appuyé par M. Alain Dumas et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC BEAUCE-SARTIGAN.

RENOUVELLEMENT ENTENTE CROIX-ROUGE

19-10-21 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte de renouveler l'entente de services aux sinistres entre la société canadienne de la Croix-Rouge et la municipalité de St-Côme-Linière et désigne comme signataires de l'entente M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale.

SURPLUS AFFECTÉ – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

19-10-22 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on prenne 39 826,05 \$ du compte 59-110-24 surplus affecté – Développement économique pour l'équilibre budgétaire 2019.

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

19-10-23 Proclamation de la municipalité de St-Côme-Linière à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Déclaration présentée au conseil municipal de la municipalité de St-Côme-Linière le 7 octobre 2019.

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté,

à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

OFFRE DE SERVICE CARACTÉRISATION DES SOLS – MISE À JOUR

19-10-24 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de service d'Englobe, au coût de 2 000 \$, pour l'évaluation environnementale du site au 1491 8e Rue.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dépôt pétition

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

19-10-25 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 48.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, le lundi 4 novembre 2019, à la salle Optimiste de l'aréna.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».

Municipalité de Saint- Côme-Linière

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement no 332-2019 modifiant le Règlement de zonage no 148-06 de la Municipalité de Saint- Côme-Linière

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance tenue le 4 novembre 2019, le conseil a adopté le projet de Règlement no 332-2019 et intitulé « Règlement de modification du Règlement de zonage no 148-06 ».
2. Ce projet de règlement a pour objets :
 - d'agrandir la zone RA-10 à même une partie de la zone résidentielle RA-16;
 - d'agrandir la zone publique P-64 à même une autre partie de la zone résidentielle RA-16;
 - Une illustration du plan de zonage « avant modification » et « après modification » apparaît ci-après.
3. Les dispositions contenues à ce projet de règlement concernent ainsi la zone RA-16.
4. Ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

En effet, ce règlement est adopté en concordance avec les modifications apportées au plan d'urbanisme de la Municipalité par le Règlement no.331-2019. Ce dernier règlement (dont le projet a été adopté lors de la séance du conseil du 4 novembre 2019) aura pour effet de modifier, au plan d'urbanisme, l'affectation de cette partie de territoire afin d'y consacrer une affectation « Publique ou Institutionnelle ». À l'intérieur de cette aire, les usages compatibles sont, suivant le Règlement no. 331-2019 sur le plan d'urbanisme, des usages et constructions liés à l'éducation, à la santé, aux activités de culte, aux loisirs et à la culture, de même qu'à l'administration publique.

Suivant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la Municipalité doit adopter tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité, notamment du règlement de zonage, au plan d'urbanisme modifié.

5. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement (modifiant le règlement de zonage) aura lieu le 9 décembre 2019 à compter de 19h heures, à la salle du Optimiste située au 1517 19^e rue.
6. Au cours de cette assemblée, le maire, ou une autre personne désignée par celui-ci, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
7. Le projet de règlement, ainsi que la carte l'accompagnant, peuvent être consultés au bureau de la soussignée situé au 1408 rue Principale, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

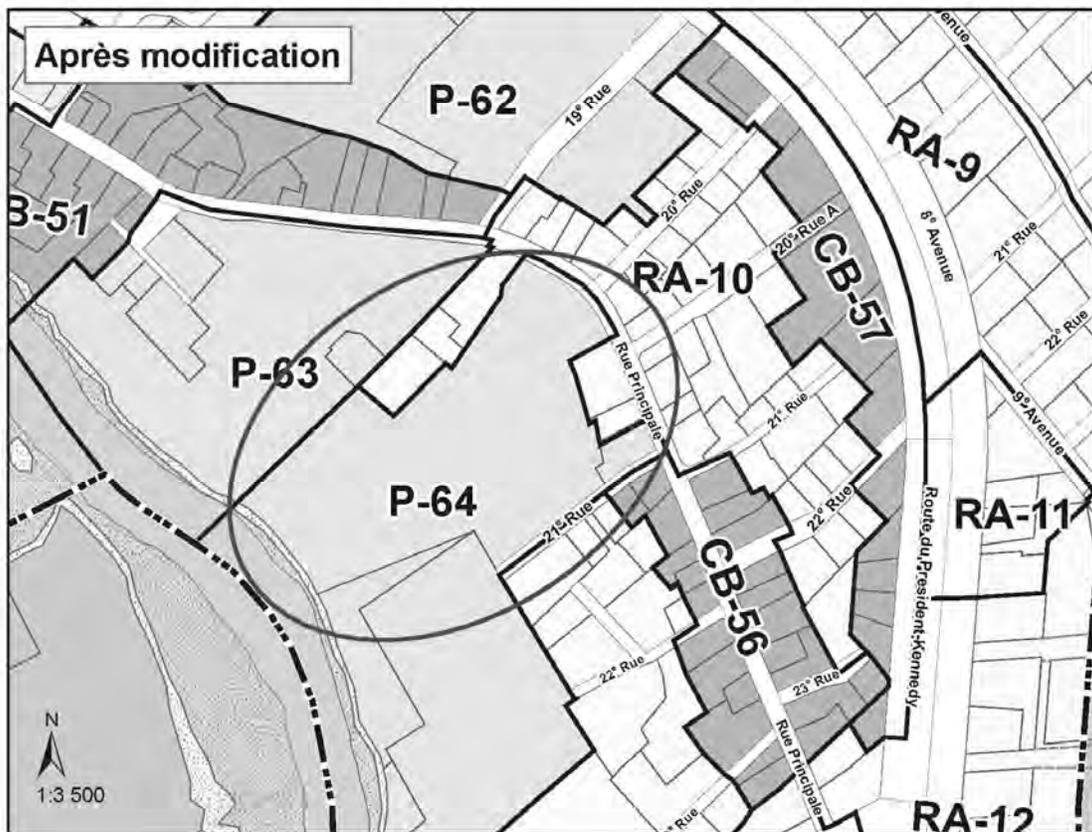
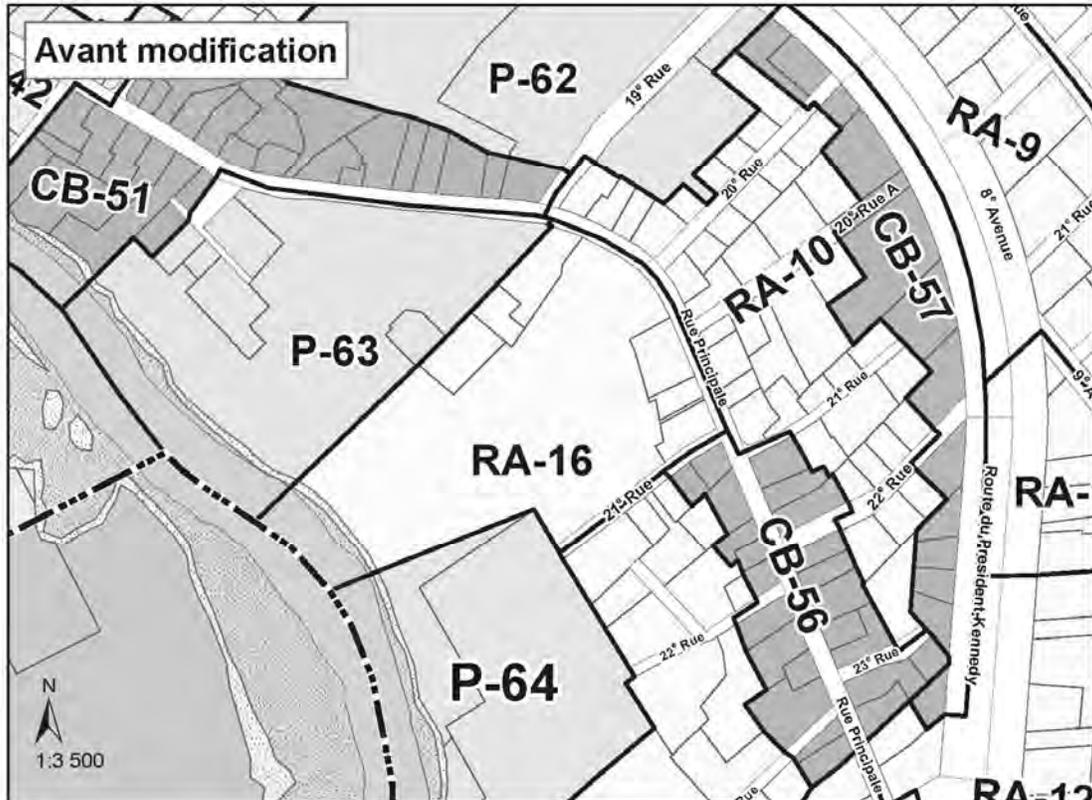
Donné à Saint- Côme-Linière
ce 5 novembre 2019

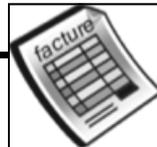

Maryane Bélangey
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Voir plan en page 5

SAINT-CÔME LINIÈRE

Extrait du Plan de zonage





Taxes municipales - 4e versement

Le 4e versement des taxes municipales 2019 était payable le mardi 15 octobre 2019.

Des frais (13% l'an) s'ajoutent aux paiements effectués après cette date. Merci de votre collaboration.

Collecte des ordures résidentielles aux 2 semaines

Prenez note que la collecte des ordures résidentielles se fait aux 2 semaines depuis le début du mois de septembre.

Secteur Est: Le mardi (mettre son bac en bordure de route le lundi soir)

Secteur Ouest: Le jeudi (mettre son bac en bordure de route le mercredi soir)

					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
novembre																																			
décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				

Lecture de votre compteur d'eau, automne 2019

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation annuelle 2020.

Il suffit de se rendre sur notre site internet: www.stcomelinere.com

Remplir le formulaire «Déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Y indiquer le nom du propriétaire, l'adresse de la propriété, votre adresse courriel et la date de la lecture.

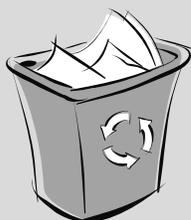
Joindre la photo du compteur. Cliquer sur «Envoyer».

Nous vous remercions de votre collaboration.

RECYCLAGE

En novembre 2019, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 14 novembre
Jeudi le 28 novembre



Dépôt des feuilles mortes

Le dépôt des sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal au #1555, route Kennedy à St-Côme-Linière.

Les feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs (sacs à ordures). Ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures.

Vous pouvez apporter vos sacs jusqu'au dimanche 3 novembre 2019.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Prochaines assemblées régulières du conseil municipal :

Lundi le 4 novembre 2019 à 19h00

Lundi le 9 décembre 2019 à 19h00

(Réunion de novembre avancée au 1er lundi du mois en raison du Jour du Souvenir) **Prenez note que les assemblées de novembre et décembre auront lieu à la salle Optimiste (aréna).**

À vendre - Ancien garage municipal, 1491, 8e Rue

Lot 3 746 933

Évaluation municipale:

Terrain: 48,200\$

Bâtiment: 78,300\$

Total: 126,500\$

Superficie de terrain: 3987.40 mètres carrés



Usage permis:

Entreposage intérieur seulement (aucune activité commerciale)

Selon analyses datant de 2009:

- Présence de sols contaminés (emplacement de l'ancien réservoir souterrain d'huiles usées), critère du droit d'excavation Ex-1 seulement
- Tous les autres résultats se sont avérés inférieurs au critère «B» du MDDEP en H.P. C₁₀ à C₅₀, en métaux, et HAP (reste du terrain)

Le nouveau rapport d'analyses sera disponible le 5 novembre 2019

Nouvelle date: Les personnes intéressées ont jusqu'au 22 novembre 2019, 11 h, pour venir déposer une offre signée dans une enveloppe cachetée.

La municipalité de Saint-Côme-Linière ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues.

L'acheteur doit payer les frais de notaire lors de la transaction.

Pour information:

Mme Maryane Bélanger, directrice générale

(418) 685-3825 poste 202

FONCTIONNEMENT

Les personnes doivent appeler au **418 227-2626** pour placer une demande de déplacement.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12 h (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

Un taxi vient chercher le client à domicile et le reconduit à destination.

Il se peut que les heures et les trajets soient modifiés, lorsque c'est possible, pour permettre au véhicule d'aller chercher d'autres clients.

POLITIQUE D'ANNULATION

L'utilisateur désirant annuler une réservation de transport doit le faire au moins 2 heures avant l'heure de départ initialement prévue.

Pour ce faire, vous devez contacter le centre d'appel et donner les coordonnées du déplacement à annuler.

Un usager qui ne se présentera pas à son point d'embarquement sans avoir décommandé à l'avance son déplacement devra payer le coût de son passage régulier non utilisé lors de sa prochaine utilisation.

NOS PARTENAIRES



Transports
Québec

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec



418 227-2626

www.transportautonomie.com

16 MUNICIPALITÉS
DESSERVIES



Conception et Impression : Para-Graphie 418 228-1356

RÉSERVATION
418 227-2626

Semaine québécoise de réduction des déchets

Réduire à la source : pourquoi et comment?

L'exploitation des ressources premières, ainsi que la collecte et le traitement des déchets, des matières recyclables et des matières organiques entraînent des coûts importants pour la société, des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de toute sorte. La façon la plus efficace de diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la gestion des matières résiduelles est de réduire la consommation et la production de déchets. C'est ce qu'on appelle la réduction à la source.

Il y a de nombreuses manières de réduire ses déchets à la source, particulièrement en réduisant le gaspillage alimentaire, en visi-

tant les services d'entraide, les ressourceries ou les petites annonces pour dénicher des articles de seconde main, en privilégiant les produits durables et non emballés, en achetant ses aliments en vrac dans ses propres contenants et, par-dessus tout, en réduisant sa consommation.

Récupère-Don!

Avant d'acheter un nouvel article ou de se débarrasser d'un article qui n'est plus utilisé, les citoyens de Chaudière-Appalaches peuvent consulter le site www.recuperedon.ca et sa carte interactive, qui recense les entreprises d'économie sociale qui récupèrent, trient et vendent des articles de seconde main en Chaudière-Appalaches. La carte présente également tous les éco-centres du territoire, afin qu'un article qui ne peut être revalorisé soit récupéré de façon responsable.

Service régulier

Horaire établi selon les demandes

Service de transport collectif s'adressant à toute la population des municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

À la suite de la réception d'une demande de transport pour l'une ou l'autre des raisons mentionnées ci-dessous un transport sera organisé en fonction du besoin de l'utilisateur ainsi que des demandes reçues.

- Des soins de santé ponctuels
- Des services sociaux
- Des services d'éducation aux adultes ou de formation postsecondaire
- Des démarches d'insertion à l'emploi

HORAIRE DE SERVICE

Journées : Lundi au vendredi

Heures : Horaire des taxis : 7 h à 21 h

Horaire du centre d'appel : 8 h à 12 h / 13 h à 16 h



GRILLE TARIFAIRE

DISTANCE	TARIF USAGER par déplacement
0 - 25 km	5 \$
26 - 50 km	10 \$
51 - 75 km	15 \$

Le service est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte

TARIFICATION

Aucuns frais d'abonnement

Service complémentaire

Pour tous types de déplacements

CIRCUITS FIXES

7 jours/semaine

NOUVEAU

DÉPART (du domicile)

8 h 30, 12 h 30 et 16 h 30

Saint-Gédéon-de-Beauce

Saint-Théophile

Saint-Hilaire-de-Dorset

Saint-Evariste-de-Forsyth

8 h 45, 12 h 45 et 16 h 45

Saint-Martin

Saint-Côme-Linière

Saint-Honoré-de-Shenley

La Guadeloupe

Saint-Simon-Les-Mines

9 h, 13 h et 17 h

Saint-René

Saint-Philibert

Saint-Benoît-Labre / Lac-Poulin

Saint-Ephrem-de-Beauce

Notre-Dame-des-Pins

DESTINATION

Ville Saint-Georges

RETOUR (de Saint-Georges)

12 h

16 h

21 h

TERRITOIRE DESSERVI

Les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan



RÈGLES D'UTILISATION

- Tout sac ou petit colis doit être posé sur vous ou à vos pieds;
- En entrant dans le taxi, vous devez payer le montant en argent au chauffeur;
- Le chauffeur de taxi ne débarque pas de son véhicule pour aider les gens à monter ou entrer des paquets;
- Respect des règles de savoir-vivre et d'hygiène et des directives de la sécurité émises par le chauffeur;
- Aucune sollicitation envers les passagers ou le conducteur;
- Exception faite d'un chien guide, aucun animal n'est toléré dans le véhicule;
- Interdiction de consommation de boisson alcoolisée, de drogue ou de fumer dans le véhicule;
- Aider à maintenir la propreté dans le véhicule; pour ce faire, s'abstenir de manger ou de boire;
- Le taxi collectif ne remplace pas le service de transport adapté déjà présent sur notre territoire ainsi que le taxibus dans la ville de Saint-Georges;
- Rester à une distance raisonnable du taxi tant que celui-ci n'est pas immobilisé;
- Ne donner aucun pourboire au chauffeur;
- En quittant, dites MERCI à votre conducteur... ça fait toujours plaisir.

Réduire ses déchets organiques

Avant même de gérer les matières organiques, il convient d'adopter des pratiques visant à les réduire.

L'herbicyclage consiste à laisser le gazon coupé sur la pelouse après la tonte, tandis que le feuillicyclage consiste à passer la tondeuse sur les feuilles mortes sans les ramasser. Deux façons simples de retourner la matière organique au sol, d'avoir une pelouse en pleine santé et de gagner du temps!

Mieux gérer ses aliments permet également de réduire ses déchets organiques, tout en diminuant considérablement ses dépenses alimentaires. Au Canada, 58 % de la nourriture est jetée tout au long de la chaîne alimentaire. Plusieurs outils existent pour accompagner les divers acteurs dans la diminution du gaspillage alimentaire. Planifiez, conservez, congelez, apprêtez, réutili-

sez et partagez! Vous voulez des trucs? Visitez le site [J'aime manger, pas gaspiller!](#) Vous avez des surplus? Savez-vous que plusieurs centres d'entraide de Chaudière-Appalaches acceptent les dons alimentaires? Visitez le site [Recuperedon.ca](#) pour en savoir plus!

Sources:

TRESCA Table régionale économie sociale Chaudière-Appalaches

CRECA Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches



Centre Molé

Activités en novembre et décembre 2019

10 novembre

Retraite Mariale (2/6)

Marie, Vierge et Mère, le Rêve du Père

Frère Marcel Dumont, o.p

(Ouverte à toutes et tous, aucun pré-requis nécessaire)

9 h à 15 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

13 novembre

Souper fraternel

«Les changements...que faire?»

Laval Bolduc, prêtre

17 h30 à 19 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

17 novembre

Journée de la Parole

Jésus, notre contemporain.

Gilles Dupré, prêtre

9 h à 16 h 30

Inscription : Ginette Morin : 418 594-8405

8 décembre

Retraite Mariale (3/6)

Le mystère de la «Femme», espace de Salut.

Frère Marcel Dumont, o.p

(Ouverte à toutes et tous, aucun pré-requis nécessaire)

9 h à 15 h 30

Inscription obligatoire : 418 685-3181

Adoration animée de 14 h à 15 h

Dates : les 6-13-20 et 27 novembre 2019

Pour information ou inscription :

Centre Molé au 418 685-3181;

418 685-3674 ou

centremole@globetrotter.net ou

<http://www.centremole.org>

adresse postale : Centre Molé

1526, 19^e Rue,

St-Côme (Linière), Qc

G0M 1J0

Depuis 1933... plus de 80 ans!

Fermières

Réunion des fermières le 13 nov. à 19h30

***Prendre note que la réunion aura dorénavant lieu à la salle Optimiste au 2e étage de l'aréna (ascenseur disponible)**

Exhibit : Tricots, bas, chapeaux, couvertures et décorations de Noël

Soyez les bienvenues!

Le conseil

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant passer chercher un formulaire au bureau municipal.



Hôtel de Ville:

Climatiseur à vendre

150\$, l'acheteur devra le désinstaller le lundi 18 novembre 2019. Premier arrivé, premier servi.

Bibliothèque municipale: Étagère à disques compacts et bureau d'ordinateur à donner.

Pour information: Mme Francine Guay

(418) 685-2384; Premier arrivé, premier servi.

Colportage—Rappel

Le colportage est interdit sur tout le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis émis par la municipalité.

Si vous êtes témoin de colportage sans permis municipal, vous pouvez en aviser directement la Sûreté du Québec.

Vidange de fosse septique

Il y a maintenant, depuis 2017, une nouvelle façon de fonctionner pour la vidange des fosses septiques. Pour vous éviter des frais supplémentaires, il y a des dates précises et des délais à respecter. Renseignez-vous...

Par courriel : fosse@vsjb.ca

Par téléphone au 418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale)

Par téléphone au 418 226-5300 (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h)

Retrouvez les publications du Babillard des mois précédents sur le site internet de la municipalité:

www.stcomelinere.com

- Onglet services
- Journal Le Babillard



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de protection contre les incendies de St-Côme-Linière fera, dans les prochaines semaines, des **visites de prévention** dans différents secteurs de la municipalité.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre participation.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654
ou Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi de 13 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00

Bienvenue à tous!



FADOQ: Tournoi de whist

Mardi, le 19 novembre 2019, à 13h00, à la salle paroissiale

Inscription à 12h30

Coût: 5.00\$

Ouvert à tous!





NOUVEAU SERVICE OFFERT À NOS MEMBRES DÈS JANVIER 2020

NOUS PUBLIONS VOS

OFFRES D'EMPLOI

❖ Faites-nous part des opportunités d'emploi dans votre entreprise et nous vous offrirons une visibilité gratuite via nos différents outils marketing.

❖ Envoyez-nous votre affichage de poste avant janvier 2020 au :

chambredecommerce@stcomelinier.com

Pour infos, contactez :

Marie-Eve Poulin, secrétaire au 418 226-6284

Sandra Paquet, trésorière au 418 685-2630

Rejoignez-nous afin de promouvoir votre entreprise. Envoyez-nous vos coordonnées !
Conception et diffusion **GRATUITE** via facebook et le journal municipal du *Babillard*.

Coût d'adhésion

Organisme, Particulier (sans commerce) et Entreprise (1 employé)	50,00 \$ +tx
Entreprise (2 à 50 employés)	100,00 \$ +tx
Entreprise (51 à 100 employés)	150,00 \$ +tx
Entreprise (101 employés et +)	200,00 \$ +tx
Administration municipale et institution financière	250,00 \$ +tx

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

1614, 6e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 ☎ 418 685-2630
chambredecommerce@stcomelinier.com www.facebook.com/CCSCL



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente

R.LOIGNON SPORT INC.

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Vente au détail
- Vente et réparation de petits moteurs
- Vente de véhicules récréatifs (VTT, motoneige)

PRODUITS ET SERVICES

- Vente et réparation de petits moteurs
- Vente unité, accessoires, vêtements et réparation VTT et motoneiges
- Gamme de produit forestier complète (scies à chaîne, débroussaillage usés, etc.)
- Gamme complète de produit d'entretien de terrains résidentiels et commerciaux (tracteurs, tondeuses, etc.)
- Détaillant des produits Arctic Cat, Husqvarna, Ariens, Echo, Oregon, Bercomac
- Financements et produits d'assurance disponibles sur produits vendus
- Vêtements et produits de sécurité pour bûcherons
- Vente et installation de tondeuse robot automatique



Harold Loignon
Propriétaire

1090, Route Kennedy
Saint-Côme Linière, Beauce G0M 1J0
418 685-3893 • 418 685-3016
f WWW.LOIGNONSPORT.COM

1090 Route du Président-Kennedy, Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0
Tél. : 418 685-3016 • Fax : 418 685-3895 • loignonsprt@outlook.com

Membre de la chambre de commerce



Nos membres du mois



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente

STÉPHANE DOYON, Propriétaire

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Couvreur (Revêtement de toiture)
- Membre de l'APCHQ et de la RBQ
- Certifié IKO, BP, Certaineed

PRODUITS ET SERVICES

- Spécialité bardeau d'asphalte
- Construction Neuves
- Rénovations

*Estimation
Gratuite*

*25 ans
d'expérience*



STÉPHANE DOYON
ENTREPRENEUR
COUVREUR

RBQ : 5606-8695-01

1510, 20^e Rue, Saint-Côme-Linière, QC G0M 1J0
Tél. : 418 957-4940 • Fax : 418 685-2073 • stephandoyon@hotmail.ca

Membre de la chambre de commerce



Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, près de la grande porte de garage).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la location de la salle Optimiste pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



**Association
Bénévole
Beauce-Sartigan**

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Cible :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



Place Centre-Ville
11 400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



**418 228-0007
poste 5**

Aréna St-Côme-Linière, saison 2019-2020



Hockey libre le vendredi à 15h00



Patinage libre le jeudi à 18h30



Il se peut, lors d'événements spéciaux (par exemple, des tournois) que ces périodes soient modifiées ou annulées. Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.

Tarifs saison 2019-2020

Patinage libre

0-5 ans gratuit

6-12 ans 1.00\$

13 ans et plus 2.00\$

Famille 5.00 \$

Passé annuelle individuelle 40.00 \$

Passé annuelle familiale 75.00 \$

Hockey libre

Adulte 5.00 \$

Enfant (14 ans et moins) 2.00 \$

Famille 10.00 \$

OFFRE D'EMPLOI AU CASSE-CROUTE DE L'ARÉNA

15-20 heures/semaine

Début: Octobre

Qualifications recherchées: Débrouillarde, responsable et polyvalente

Une journée de jour pour la préparation et le reste de soir et fin de semaine.

Envoyer son CV à;

arenastcome@globetrotter.net

ou prendre rendez-vous 418-685-3825 poste 300

Le casse-croûte de l'aréna sera ouvert du vendredi au dimanche jusqu'à la mi-novembre et le nouvel horaire sortira à la mi-novembre.





**UN SERVICE-
CONSEIL EN
ARCHITECTURE
PATRIMONIALE
EN CHAUDIÈRE-
APPALACHES**

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON ANCIENNE? 🏠
Connaissez-vous CAPCHA? 😊

La clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA) est un service d'aide conseil qui accompagne les propriétaires de maisons anciennes ainsi que les comités consultatifs d'urbanisme des municipalités dans 8 MRC en Chaudière-Appalaches.

Planifiez et réalisez vos projets à coup modique dès maintenant!

🏠 www.capcha.ca

PROPRIÉTAIRES

- 🕒 Vous possédez une maison ancienne datant d'avant 1950 et ayant conservé un bon potentiel patrimonial ?
- 🕒 Vous envisagez entreprendre dans les prochains mois des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?
- 🕒 Vous aimeriez être conseillé afin de préserver le cachet de votre demeure ?
- 🕒 Vous souhaitez évaluer les étapes à réaliser, ainsi que le budget à prévoir ?

Consultez CAPCHA.CA

« CELL OU VOLANT. CHOISIS. »

La campagne 2019 – « Cell ou volant. Choisis. » – vise à rappeler les risques associés à l'utilisation d'un cellulaire en conduisant, que ce soit pour texter, naviguer sur le Web, choisir sa musique ou écouter une vidéo.

Comportements – Distractions

CE QUE DIT LA LOI

La loi est très claire : quand on conduit on ne doit pas utiliser un cellulaire ou tout autre appareil électronique portatif, sauf si on utilise un dispositif mains libres. Ne pas respecter cette règle, c'est risquer une amende et des points d'inaptitude et, en cas de récidive, une suspension immédiate du permis de conduire.

EN BREF

« Il est interdit à tout conducteur d'un véhicule routier de faire usage d'un téléphone cellulaire ou de tout autre appareil portatif conçu pour transmettre ou recevoir des informations ou pour être utilisé à des fins de divertissement, ou de faire usage d'un écran d'affichage. [...] Le conducteur du véhicule routier qui tient en main, ou de toute autre manière, un appareil électronique portatif est présumé en faire usage. »

« Le conducteur qui consulte l'information affichée sur un écran d'affichage, y compris celui d'un appareil électronique portatif, ou actionne une commande de l'écran doit respecter l'ensemble des conditions suivantes » :

L'écran (intégré au véhicule ou installé sur un support fixé au véhicule) affiche uniquement des informations utiles à la conduite du véhicule ou liées au fonctionnement de ses équipements usuels :

la pression des pneus

la consommation de carburant

le passage en mode électrique/essence

l'activation de divers systèmes, par exemple, traction par 4 roues motrices, antipatinage, aide au stationnement

les conditions routières, comme les obstacles et l'état de la chaussée

les conditions météorologiques, comme la visibilité et la température

l'itinéraire (GPS)

Il est placé de façon à ne pas obstruer la vue du conducteur du véhicule routier, à ne pas nuire à ses manœuvres, à ne pas empêcher le fonctionnement d'un équipement ou en réduire l'efficacité, et de manière à ne pas constituer un risque de lésion en cas d'accident.

Il est positionné et conçu de façon à ce que le conducteur du véhicule routier puisse le faire fonctionner et le consulter aisément.

CE QUI VEUT DIRE...

Que le seul fait de tenir en main ou d'une autre façon (par exemple, coincé entre l'épaule et le menton), un appareil électronique portatif en conduisant un véhicule routier, peu importe la raison, est illégal.

L'interdiction ne s'applique pas à un conducteur dont le véhicule est stationné de manière légale.

Dès que vous êtes au volant d'un véhicule routier et que vous êtes sur une voie de circulation, vous conduisez. Même si vous êtes arrêté à un feu rouge ou dans un bouchon de circulation, vous conduisez!

En clair, quand on conduit, on ne peut pas manipuler son téléphone ou tout autre appareil électronique portatif pour...

faire un appel ou en recevoir un

lire ou envoyer un texto

consulter son agenda

regarder l'heure

vérifier son fil d'actualités sur Facebook

sélectionner une liste de lecture

naviguer sur le Web

faire toute autre chose

Et la même règle s'applique...

à tous les types de téléphones, du plus vieux modèle au plus récent

à tous les types de tablettes numériques

à tous les lecteurs multimédias (musique, vidéo, etc.)

à tous les types d'ordinateurs portables

EXCEPTIONS

L'interdiction de tenir en main un appareil muni d'une fonction téléphonique ne s'applique pas :

au conducteur d'un véhicule d'urgence dans l'exercice de ses fonctions, par exemple, un policier, un pompier ou un ambulancier

dans le cas d'une radio bidirectionnelle, c'est-à-dire un appareil qui ne permet pas aux interlocuteurs de parler simultanément – aussi appelé walkie-talkie, émetteur-récepteur mobile, poste émetteur-récepteur mobile ou émetteur bidirectionnel

lorsque l'appareil sert à faire un appel au 9-1-1

SANCTIONS

Utiliser un cellulaire ou un appareil électronique portatif ou consulter un écran sans respecter les règles d'installation et d'utilisation, ou le manipuler de quelque façon que ce soit, en conduisant, entraîne automatiquement :

une amende :

1^{re} infraction : de 300 \$ à 600 \$

Récidive (sur une période de deux ans) : le double de l'amende minimale, soit 600 \$

une suspension immédiate du permis de conduire en cas de récidive (sur une période de deux ans) :

1^{re} récidive : 3 jours

2^e récidive : 7 jours

3^e récidive : 30 jours

5 points d'inaptitude



Les membres de la Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière travaillent présentement à inventorier les maisons et édifices centenaires de la municipalité. Saint-Côme-Linière compte plus de 145 maisons et édifices centenaires. La Société historique souhaite faire connaître l'histoire de ces maisons afin que la mémoire de nos ancêtres soit sauvegardée. Si votre maison est centenaire, n'hésitez pas à nous raconter vos souvenirs, à nous fournir des photos afin de rendre ces recherches les plus complètes et intéressantes. Vous pouvez communiquer avec nous:

Téléphone 418-685-2700 Laissez un message et on vous rappellera Courriel histoire@globetrotter.net

Sur cette photo prise en 1948 par l'abbé Lorenzo Veilleux, nous pouvons apercevoir quelques maisons centenaires. Pouvez-vous les identifier?

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière Fonds Veilleux-Fortin 5187-19

Bibliothèque municipale

Prenez note que la bibliothèque municipale est fermée temporairement.

Rapportez vos livres à l'hôtel de ville. Si vous ne pouvez venir sur les heures d'ouverture, veuillez nous contacter au (418) 685-3825.

Les activités d'éveil à la lecture sont annulées pour le moment.

Lorsqu'une date de réouverture sera connue, nous l'indiquerons sur notre page Facebook et sur notre site internet.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.



Service d'aide en situation

de crise suicidaire

1 866 APPELLE

1 866 277-3553

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811

Info-social

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Faites-vous vacciner contre la grippe

Prenez rendez-vous :
MONVACCIN.CA

1 855 480-8094

En Chaudière-Appalaches :

Il est temps de prendre rendez-vous pour se faire vacciner

Dès aujourd'hui, la population de la Chaudière-Appalaches peut prendre rendez-vous en ligne pour recevoir le vaccin contre l'influenza. Deux options pour prendre rendez-vous :

- Visitez le www.monvaccin.ca;
- Téléphonnez au 1 855 480-8094.

Les cliniques de vaccination contre la grippe débuteront dès le 1^{er} novembre.

La vaccination antigrippale est offerte gratuitement aux personnes à risque élevé de complications en raison de leur âge ou de leur état de santé :

- Les personnes ayant un problème de santé chronique, par exemple : le diabète, des troubles immunitaires, une maladie du cœur ou des poumons, l'asthme ou une maladie rénale;
- Les personnes de 75 ans et plus;
- Les femmes enceintes durant les 2^e et 3^e trimestres de grossesse.

Elle est également offerte gratuitement aux personnes susceptibles de transmettre la grippe à des personnes à risque élevé de complications :

- Les personnes vivant sous le même toit et les aidants naturels des personnes à risque et des bébés de moins de six mois;
- Les travailleurs de la santé.

HORAIRE DES CLINIQUES 2019		
Saint-Georges	Place Centre-Ville 1 ^{er} étage 11400, 1 ^{re} Avenue	1-2-3-7-8-11-12-13- 20-24-27-28 et 29 novembre 1-2 et 4 décembre
Saint-Joseph-de-Beauce	CLSC de Saint-Joseph-de-Beauce 1125, avenue du Palais	6-15-16 et 25 novembre
Saint-Gédéon-de-Beauce	CLSC de Saint-Gédéon-de-Beauce 127, 1 ^{re} Avenue Sud	4 novembre
Beauceville	CLSC et CHSLD Beauceville 253, Route 108	9-10 et 23 novembre 6 décembre
La Guadeloupe	CLSC de La Guadeloupe 437, 15 ^e Rue Ouest	17-18 et 19 novembre

HORAIRE DES CLINIQUES 2019		
Saint-Georges	Place Centre-Ville 1 ^{er} étage 11400, 1 ^{re} Avenue	1-2-3-7-8-11-12-13- 20-24-27-28 et 29 novembre 1-2 et 4 décembre
Saint-Joseph-de-Beauce	CLSC de Saint-Joseph-de-Beauce 1125, avenue du Palais	6-15-16 et 25 novembre
Saint-Gédéon-de-Beauce	CLSC de Saint-Gédéon-de-Beauce 127, 1 ^{re} Avenue Sud	4 novembre
Beauceville	CLSC et CHSLD Beauceville 253, Route 108	9-10 et 23 novembre 6 décembre
La Guadeloupe	CLSC de La Guadeloupe 437, 15 ^e Rue Ouest	17-18 et 19 novembre

Votre don aura-t-il un impact? Assurément.

« Aidons...En soins critiques ! »

À l'Hôpital de Saint-Georges, en matière de « soins critiques », vous contribuerez à l'achat de deux échographes. Un, déployé à l'urgence, l'autre aux soins intensifs. Leur utilisation permettra aux médecins d'urgence et aux spécialistes d'avoir une vision d'ensemble de l'état de santé du patient accidenté, par exemple. Ils pourront vite poser un diagnostic précis, prendre une décision éclairée quant à l'intervention à effectuer et, dans les meilleurs délais et en toute sécurité, agir rapidement. Et cela, peut sauver une vie !

« Aidons aussi nos aînés ! »

L'achat d'équipements adaptés reliés aux besoins des aînés dans les CHSLD de Beauceville, Richard-Busque et du Séminaire, aidera au quotidien les nôtres. Ils rassureront leurs proches et soutiendront, de façon manifeste, le travail du personnel.

Merci de votre générosité !





MARCHÉ DE NOEL
ST- CÔME-LINIÈRE
17 NOVEMBRE 2019
9H À 16H30

À LA SALLE OPTIMISTE DE
L'ARÉNA
1517 19e RUE

VENEZ VOIR NOS
MARCHANDS LOCAUX ET
DÉBUTER VOS ACHATS DE NOEL
AVEC DES PRODUITS ORIGINAUX

POUR INFORMATIONS:
DOMINIQUE: 418-222-7973
STÉPHANIE: 418-230-2318

*** Festival de la robe 1re édition ***

Au marché de Noël de St-Côme le 17 novembre 2019

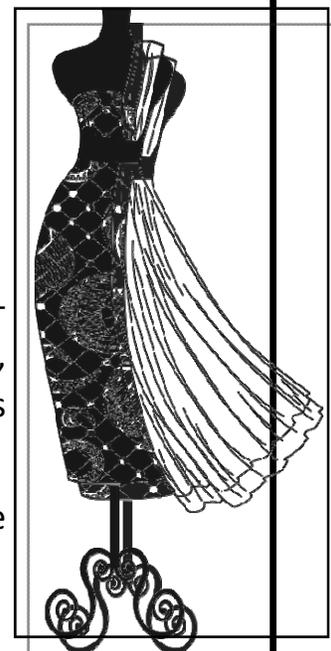
Ta robe ne te fait plus? Ce n'est plus ton style? Tu ne l'as pas portée depuis longtemps? Donne-la pour une bonne cause: L'école Kennebec!

Les robes pour toutes les occasions sont acceptées: grandeur enfant à adulte, propres et en bon état.

Entre le **28 octobre et le 13 novembre**, l'école installera deux bacs pour déposer tes robes qui ne te servent plus. Lors du Marché de Noël de St-Côme, elles seront toutes mises en vente, à prix modique, pour recueillir des sous pour la **fondation de l'école Kennebec**.

Viens donc déposer tes robes à l'école et magasiner tes nouvelles tenues le 17 novembre, entre 9 h et 16 h 30, à la salle au 2e étage de l'aréna!

Bienvenue à toutes!!!



SÉANCE D'INFORMATION

À TOUS LES MARDIS 9H

Cégep Beauce-Appalaches
Tandem
international



AVEC TANDEM J'AI ACTUALISÉ MON EXPÉRIENCE POUR UN RETOUR À L'EMPLOI!

« M'étant retirée du marché du travail depuis 8 ans, **Tandem International** m'a permis de me remettre à jour en comptabilité et de reprendre confiance en moi pour relever de nouveaux défis. » *Chantal*

Contactez-nous maintenant!
418 397-8067 ou 1 877 318-8067
tandem-int.qc.ca

202-1115, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce

Tremplin vers l'emploi
depuis 20 ans!

Avec la participation financière de:



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb.stcome@globetrotter.net

Merci de votre collaboration!

Offre d'emploi - Beauce Jeans, manufacturier dans le secteur du textile, situé à St-Côme-Linière est présentement à la recherche de personnes pour combler les postes de :

- Échantillonneur(se)

Horaire de travail de jour

- Semaine de 4 jours, possibilité de 4 jours ½
- 3 semaines consécutives de vacances l'été et 2 semaines pendant la période des Fêtes

Système de bonification pour la qualité et l'efficacité

Venez joindre une équipe dynamique dans un environnement agréable et stimulant.

Faites-nous parvenir votre CV à :

nathalie.j@beaucejeans.com ou contactez-nous au 418-685-3840

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

De gros investissements à St-Côme-Linière, secteur route Rodrigue et rang St-Joseph

Très beaux terrains... À voir!

LES TROIS AILES RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information
1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0
418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257



Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**



CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ? Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.

Tu préfères nous écrire ? Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.



Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Club 4 Vents



Party d'ouverture saison 2019

Souper à la fondue samedi 16 novembre 2019

pour acheter des billets veuillez contacter

Michel ou Brigitte au 418-227-0103

Une salle est disponible à l'année pour la location

pour vos partys ou autres

pour informations contactez

Michel Morin au 418-225-0462

Karolane Ouellette au 581-372-0060

Remerciements – Messe Western

Les membres du CCOL de la communauté de Saint-Côme tiennent à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé au succès de la Messe Western et au souper-méchoui du 21 septembre dernier...Un profit net de 8 852.89 \$ a été réalisé. Merci à nos généreux commanditaires...

Caisse Desjardins du Sud de la Beauce

Chevaliers de Colomb

Comptoir d'Aubaines

Constructions Bed-Clé Inc.

Constructions Stéphane Roy

Coop St-Côme-Linière

Dr Réjean Bougie

Dumas Canada

Entreprises René Veilleux

Exc. Paul Jacques

Excavation E.S.J. – Division agricole

Garage Fernand & Yvan Morin

Garage Louison Gosselin

Garage Serge Poulin

Marché Laval Veilleux (Métro)

Municipalité Saint-Côme-Linière

Résidence Marie-Pier

S.B. Service Mécanique Inc.

Soeurs de la Charité de Saint-Louis

SRD Électrique Inc.

Stéphane Doyon, couvreur

Système Intérieur COPO Inc.

Transport Alcide Doyon & Fils



**Les Chevaliers de Colomb...
Au service de sa communauté**

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Stationnement interdit

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que le stationnement des véhicules est interdit sur les chemins publics de la municipalité **entre 23h00 et 7h00 du 1er novembre au 31 mars**. Nous vous remercions de votre collaboration.



Les lundis à 19h à la salle Optimiste (aréna)

Les mardis à 10h à la salle paroissiale

Ouvert à tous!



**Réservation
418-227-2626**



Municipalité St-Côme-Linière 1375, 18e Rue St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0
Téléphone: 418-685-3825 Télécopieur: 418-685-2566 st-come@globetrotter.net
www.stcomeliniere.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale
du Québec**

**MAIRE
Cellulaire
418- 222-3472**



**Comptabilité
Fiscalité**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

*Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin*

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553

**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.